

LES CONTEMPORAINS



(Portrait d'après nature par A.-M. BAILLY.)

CARDINAL DE ROHAN-CHABOT, ARCHEVÊQUE DE BESANÇON (1788-1833)

I. UNE FAMILLE HISTORIQUE — LES ROHAN —
LES ROHAN-CHABOT — MIGRATIONS SUCCES-
SIVES D'AUGUSTE ET DE LA FAMILLE CHABOT
PENDANT LA RÉVOLUTION

La famille de Rohan descend des anciens rois de Bretagne ; elle est apparentée aux principales maisons souveraines de l'Europe.

En 1603, Henri IV érigea en duché la vicomté de Rohan, la plus ancienne de France et comprenant quarante paroisses. Le titulaire en était Henri de Rohan, dont la grand'mère, une d'Albret, était grand'

tante du Béarnais. De son mariage avec Marguerite de Béthune, fille de Sully, Henri avait eu quatre enfants. Une fille, Marguerite, seule, lui survécut et, malgré les prétentions élevées par sa mère et par un enfant naturel, hérita de son immense fortune et de ses titres. Le 6 juin 1645, elle épousait Henri de Chabot, qui, lui aussi, appartenait à une ancienne famille de France. De là le nom de Rohan-Chabot donné aux enfants issus de cette union.

Pour s'en distinguer et bien marquer aux yeux du public qu'eux seuls descendaient directement des Rohan, des cousins de la

duchesse Marguerite se firent appeler Rohan-Rohan.

En 1725, le chevalier de Rohan-Rohan faisait bâtonner Voltaire par ses gens. En 1786, un membre de la même famille, le cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg, était arrêté pour l'affaire du collier (1).

Quant aux Rohan-Chabot, pendant le XVIII^e siècle, ils n'eurent pas d'histoire particulière ; ils s'allièrent par divers mariages aux La Rochefoucauld et aux Montmorency ; ils remplirent des charges élevées, tant à la cour que dans l'Eglise, dans l'armée et dans la diplomatie.

Celui dont nous écrivons la vie, Louis-François-Auguste, successivement prince de Léon, duc de Rohan, archevêque de Besançon et cardinal de la Sainte Eglise Romaine du titre de la Trinité des Monts, naquit à Paris, le 29 février 1788, à l'hôtel de La Rochefoucauld. Son père, Alexandre de Rohan-Chabot, portait alors le titre de prince de Léon, et sa mère, Louise-Madeleine-Elisabeth, était fille du duc de Montmorency. Baptisé le lendemain de sa naissance dans l'église Saint-Sulpice, l'enfant eut pour parrain le duc de Rohan, son grand-oncle, et pour marraine la princesse de Montmorency, son arrière-grand-mère.

Auguste de Rohan-Chabot avait un frère, Fernand-Léon, et deux sœurs, Albertine et Marie ; celle-ci fut la mère de M. de Gontaut-Biron, ambassadeur à Berlin en 1871.

Il était venu au monde à une époque troublée. De nombreux signes précurseurs annonçaient la tempête qui allait bouleverser la France et l'Europe. Dans l'entourage de l'enfant, on était loin de s'entendre au sujet de l'ère nouvelle. Son arrière-grand-mère, la duchesse d'Enville, imbue des idées du XVIII^e siècle ; son grand-oncle, le duc de La Rochefoucauld, le héros de la nuit du 4 août 1789, et son oncle, le comte de Chabot, aide de camp de La Fayette, sa-
luèrent avec transport ce qu'ils croyaient

être la cause de la liberté. Au contraire, le prince de Léon, son père, voyait avec peine les manifestations qui annonçaient la fin d'un régime. Honoré de l'amitié du comte d'Artois et subissant son influence, il fut des premiers à le suivre à l'étranger. Loin de penser, comme la plupart des nobles, que la crise ne serait que de courte durée, le prince de Léon estima fort judicieusement qu'elle pourrait se prolonger bien au delà de toutes les prévisions ; avant d'émigrer, il réalisa tout ce qu'il put de sa fortune et n'hésita pas à emporter avec lui les plus précieux souvenirs de famille. Il plaça même, comme réserve suprême, trente mille marks chez un banquier de Hambourg. Grâce à ces sages précautions, les siens n'eurent pas à endurer les misères et les privations que souffrirent la plupart des émigrés.

Le prince de Léon accompagna d'abord le comte d'Artois à Turin, puis il se rendit en Allemagne. Parti après le 14 juillet 1789, le prince avait laissé en France sa femme et ses enfants sous la garde de son père. En 1790, sa famille vint le rejoindre en Belgique. Tandis que le mauvais état de sa santé obligeait le duc de Rohan-Chabot à rentrer à Paris, son fils s'installait à Bruxelles. Il y séjourna deux ans. En 1792, après avoir accompagné le comte d'Artois au siège de Thionville, il se distingua par sa bravoure à la bataille de Valmy, qui détruisit les espérances des émigrés. Revenu à Bruxelles, le prince de Léon y apprit la fin tragique de son frère et de son oncle, La Rochefoucauld, qui avaient embrassé la cause de la Révolution. Tous deux avaient été massacrés par les Jacobins, le 3 septembre, le premier à Paris, le second à Gisors, sous les yeux de sa femme et de sa mère, la duchesse d'Enville. Puis vinrent d'autres mauvaises nouvelles : la mort du roi, celle de la reine, de Madame Elisabeth, de Louis XVII, le massacre d'une multitude de citoyens. On vivait dans la tristesse, le deuil et l'inquiétude. Ces circonstances pénibles au milieu desquelles s'écoula la première enfance d'Auguste de Rohan-

(1) Une intrigante avait persuadé le cardinal que la reine désirait un collier de grand prix ; le cardinal l'avait acheté et offert.

Chabot ne laissèrent pas que d'influer sur son caractère, ses idées et sa formation morale. Jamais il ne devait oublier les tristes scènes qui faisaient alors l'objet de toutes les conversations.

En 1795, les républicains ayant occupé la Belgique, les Rohan-Chabot la quittèrent pour se fixer à Londres. La duchesse de Gontaut raconte que leur salon devint le rendez-vous général de la bonne compagnie.

Le prince de Léon prit part, aux côtés du comte d'Artois, à l'expédition avortée de Vendée.

En 1799, Auguste et sa famille retournèrent en Allemagne.

Désigné par le comte de Provence pour l'accompagner en qualité d'adjudant général dans la campagne que les royalistes pensaient faire sur les bords du Rhin, tandis que Souvarow opérait en Suisse, le prince de Léon arriva juste au moment où l'échec du général russe entraînait le licenciement de l'armée de Condé. Le comte de Provence, sachant que le père du prince, qui n'avait pas émigré, alors septuagénaire et infirme, avait besoin de le revoir, lui intima l'ordre de rentrer en France. Ayant obtenu des autorités westphaliennes un passeport au nom de Dubois, le prince de Léon et sa famille gagnèrent Paris.

II. LE PRINCE DE LÉON EN PRISON — MARIAGE D'AUGUSTE — VOYAGE EN ITALIE — AUGUSTE EST NOMMÉ CHAMBELLAN — SECOND VOYAGE EN ITALIE

A peine installé, le prince de Léon faisait part à sa cousine, la duchesse de Châtillon, des impressions qu'il ressentait dans la capitale :

Je suis enchanté, lui écrivait-il, des spectacles, des fêtes journalières de Paris ; tout l'extérieur de cette grande ville me paraît embelli ; je suis dans le ravissement d'y trouver d'anciens amis..... Je suis enchanté de la façon dont je suis accueilli de toute la société défunte ; j'en parcours les ruines avec plaisir et peine, car, de tous les côtés, on n'entend autre chose que : *Vous souvenez-vous ? C'était là,*

c'était ici ! Personne n'a plus de fortune, mais tout le monde a de jolies maisons bien meublées, et généralement on fait bonne chère.....

L'enchantement du prince fut de courte durée. Quelques jours après son arrivée à Paris, le 3 juillet 1800, il était arrêté et emprisonné au Temple, en vertu de la loi sur les émigrés. Son oncle, le duc de Luxembourg, tenta une démarche en sa faveur auprès de Fouché, ministre de la police ; celui-ci, voulant se réserver des appuis dans tous les camps, consentit à l'élargissement du prisonnier, qui sortit du Temple le 17 septembre. Cependant le prince de Léon ne fut définitivement rayé de la liste des émigrés et remis en possession de ses droits civils que par décision du grand juge portant la date du 9 septembre 1802.

Pendant ces dix années de déplacements incessants, l'éducation des jeunes Rohan-Chabot s'était effectuée sous la direction de l'abbé Planche, ancien Oratorien, homme pieux et sensé. Rentrés en France, Auguste et son frère Fernand eurent pour précepteur un nommé Laperche, ancien régent de collège. Le 29 octobre 1807, le vieux duc de Rohan mourait, laissant son titre à son fils. En sa qualité d'aîné, Auguste devenait prince de Léon. Sept mois plus tard (8 mai 1808), il épousait Armandine-Marie-Georgina, fille du comte de Sérent et de Charlotte de Choiseul. La bénédiction nuptiale fut donnée aux jeunes époux dans l'église de Saint-Thomas d'Aquin. Le marié avait vingt ans et sa femme dix-sept.

Le salon de Mme Récamier reçut maintes fois la visite des jeunes époux, qui s'y rencontraient avec leurs cousins, les Montmorency. Celui de la duchesse de Rohan, sans être aussi ouvert, était fréquenté par les plus hauts représentants de l'ancien régime et par quelques notabilités littéraires. Chateaubriand y donna la primeur de son discours de réception à l'Académie. L'illustre écrivain s'était pris d'affection pour le prince de Léon. Il admirait sa piété sincère et sa vie irréprochable.

A la fin de 1808, les jeunes époux, se

rendant en Italie, passèrent par la Suisse, où ils firent visite à Mme de Staël, que Napoléon avait exilée à cause de son livre sur l'*Allemagne*. Franchissant le mont Saint-Bernard, les voyageurs traversent ensuite une partie du Piémont et se rendent à Savone, où l'empereur retenait le Pape prisonnier. Ils avaient à cœur de présenter à Pie VII l'hommage de leur inaltérable fidélité et de recevoir sa bénédiction. L'auguste captif se rappela, non sans émotion, qu'à l'époque du sacre on lui avait présenté le jeune Rohan, alors âgé de seize ans ; sa tenue modeste, non moins que son grand nom, l'avait frappé. Il accueillit le jeune couple avec une bienveillance paternelle.

A peine le prince était-il rentré en France qu'il reçut (28 décembre 1809) un pli cacheté aux armes impériales. C'était la notification d'un décret qui le nommait, ainsi que trente-six jeunes gens appartenant aux plus illustres familles, chambellan de l'empereur. Cette nomination tout à fait imprévue plongea les Rohan dans une pénible angoisse. Refuser, c'était une sorte de rébellion, car une telle faveur équivalait à un ordre. Accepter, c'était se rallier au nouveau régime et paraître renier la cause du roi, de celui qu'on regardait toujours comme le souverain légitime.

Les familles dont les membres étaient atteints par le décret conférèrent entre elles. Aucune n'ayant manifesté la résolution de refuser, le prince de Léon, malgré les répugnances de sa mère, fit comme ses collègues. Présenté avec eux à l'empereur, il prêta serment le 1^{er} janvier 1810.

La duchesse de Rohan refusa constamment de se présenter à l'empereur et lança maintes fois dans les salons des épiigrammes désobligeantes pour la cour. Cette opposition mondaine irritait profondément Napoléon, qui, apercevant un jour Auguste de Chabot aux Tuileries, lui dit : « Conseillez donc à Madame votre mère de tenir sa langue. » Sans se troubler, le prince de Léon répondit en souriant : « Votre Majesté doit savoir que nous vivons dans

un temps où les fils n'ont plus le moindre pouvoir sur leurs parents. »

A la fin de 1812, le prince et la princesse de Léon se rendirent en Italie. Auparavant, ils étaient allés s'agenouiller aux pieds du Souverain Pontife, transféré de sa prison de Savone au château de Fontainebleau. En passant à Lyon, ils virent leur cousine, la duchesse de Chevreuse. Désignée pour accompagner les souverains espagnols, elle avait répondu qu'elle pouvait bien être prisonnière, mais qu'elle ne serait jamais geôlière. Pour la punir, l'empereur l'avait exilée à quarante lieues de Paris.

A Rome, le prince et la princesse de Léon rencontrèrent Mme Récamier, qui se rendit avec eux à Naples. La reine Caroline, sœur de Napoléon et femme de Murat, accueillit les voyageurs avec empressement. Elle leur fit visiter les ruines de Pompéi et les admit à sa table.

Les fêtes de Naples furent interrompues par la nouvelle des désastres de la campagne de Russie. Le prince de Léon s'empressa de regagner la France, que les armées étrangères allaient envahir en 1814.

III. LE PRINCE DE LÉON LIEUTENANT-COLONEL — MORT DE SA FEMME — LES CENT JOURS — ROHAN DUC ET PAIR — RESTAURATION DE JOSSELIN — RÉCEPTIONS DE LA ROCHE- GUYON

A la chute de Napoléon, le retour des Bourbons s'effectua sans trop de difficultés. A peine installé aux Tuileries, Louis XVIII rétablit les anciens corps de la garde royale (gendarmes, cheval-légers et mousquetaires) où le dernier soldat avait rang d'officier ; cette mesure indisposa fortement les vieux *grognards* qui avaient fait les campagnes de la Révolution et de l'Empire. Bien qu'il n'eût jamais servi, Auguste de Chabot fut nommé sous-lieutenant aux cheval-légers, ce qui lui donnait le grade de lieutenant-colonel. Peu de temps après, il avait à subir une épreuve bien douloureuse.

Le 9 janvier 1815, il devait assister avec

sa femme à un dîner chez le duc d'Orléans et à un bal chez le comte Apponyi, ambassadeur d'Autriche. Vers les 5 heures du soir, la princesse venait de mettre la dernière main à sa toilette ; s'étant approchée de la cheminée, le feu prit aux dentelles de sa robe et en un instant embrasa tous ses vêtements. Aux cris poussés par l'infortunée, sa mère et son mari accourent. Hélas ! tout le corps de la pauvre femme n'était qu'une plaie. La nuit fut horrible. La princesse reçut les derniers sacrements, et, après quinze heures de souffrances chrétiennement supportées, elle expirait entre les bras de son mari. Elle fut ensevelie dans l'église de La Roche-Guyon.

Deux mois plus tard, Napoléon quittait l'île d'Elbe. A la stupéfaction des royalistes, l'aigle impériale volait de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame. Le 19 mars, Louis XVIII partait des Tuileries, escorté par sa maison militaire. A Abbeville, le prince de Léon se sépara du souverain pour rejoindre le duc de Bourbon en Vendée et essayer d'y provoquer un soulèvement.

Au lieu de chercher à soulever les Vendéens en faveur de Louis XVIII, le duc de Bourbon s'embarqua pour l'Espagne. Après avoir secondé les vains efforts de la duchesse d'Angoulême à Bordeaux et du duc d'Angoulême dans le Gard et dans l'Ardèche, le prince de Léon gagna Madrid, où Ferdinand VII l'accueillit avec bienveillance.

Après les Cent Jours, il rentra en France et y trouva un brevet de colonel d'infanterie. Sept mois plus tard, il avait la douleur de perdre son père, âgé seulement de cinquante-cinq ans.

Le 15 novembre 1816, le prince de Léon, devenu duc de Rohan, adressait une requête au grand chancelier pour être admis à succéder à son père comme pair de France. Le 23 eut lieu la réception solennelle du nouveau pair qui, n'ayant que vingt-huit ans, dut attendre deux années avant d'avoir à la Chambre voix délibérative.

Durant l'année qui suivit, Auguste de Rohan, sous la direction éclairée de l'abbé Teyssyre, s'adonna plus particulièrement aux œuvres de religion et de charité. Il faisait partie de la *Congrégation*, Société dont les membres s'occupaient presque exclusivement d'œuvres pieuses ou charitables.

Louis XVIII, qui portait beaucoup d'intérêt au duc de Rohan, l'engagea, quand les premiers temps de son deuil furent passés, à se reconstituer une famille. Il lui proposa même une alliance avec une princesse de Saxe. Des amis agirent dans le même sens. Mais à tous le duc répondait : « Priez Dieu d'accroître mon courage et de ne rien diminuer de ma douleur. »

Il se montra plus empressé à suivre les avis de la duchesse de Berry qui, lui exprimant la peine qu'elle avait ressentie en visitant Josselin, l'un des trois châteaux forts (Blain, Pontivy et Josselin) que les Rohan possédaient en Bretagne, lui conseilla de faire réparer ce beau type de construction seigneuriale du xv^e siècle. Il entreprit sans délai les travaux de consolidation et de réparation de cette relique historique ; il les continua toute sa vie, consacrant à cette œuvre des sommes considérables.

Une autre résidence fut aussi l'objet des soins du duc de Rohan : La Roche-Guyon, immense forteresse construite au ix^e siècle contre les Normands au centre d'un magnifique domaine. D'abord propriété des Liancourt, un mariage l'avait fait passer aux La Rochefoucauld, qui l'avaient restaurée et presque complètement transformée au xviii^e siècle. Un escalier d'honneur monumental conduisait aux grandes salles de réception. En plus des locaux occupés par les maîtres et les serviteurs, il n'y avait pas moins de quarante appartements disponibles pour les hôtes et indépendants les uns des autres. On admirait dans la salle ducale et dans les salons de superbes tapisseries des Gobelins. Les boiseries, merveilleusement sculptées, étaient ornées de portraits et de tableaux, dus au pinceau des meilleurs artistes. Le donjon avait une chapelle, sombre crypte du xi^e siècle, creu-

sée dans le roc. Mme d'Enville, ne la trouvant pas de son goût, en fit construire une autre dans la cour du Cerf. Par les soins de cette dame et du duc Alexandre de La Rochefoucauld, dix mille volumes avaient été réunis dans la bibliothèque et une salle de théâtre aménagée.

Arrière-petit-fils de Mme d'Enville, morte en 1797, Auguste de Rohan-Chabot, en sa qualité d'ainé de la famille, prenait possession, en 1817, de ce château et de ses dépendances. Le modeste édifice de la cour du Cerf ne lui convenant pas, il affecta de nouveau la crypte au service religieux.

A La Roche-Guyon, le duc de Rohan menait une existence de grand seigneur. Il y donnait des fêtes auxquelles prenaient part des personnes appartenant au premier rang de la société, les Montmorency, les Polignac, les Castellane, les Apponyi, etc. A ces réceptions mondaines succédaient d'autres réunions plus intimes et d'un genre plus grave. A côté d'hommes que leurs situations ou leurs écrits avaient rendus célèbres : les Bausset, les Frayssinous, les Lamennais, on voyait de jeunes athlètes, qui se disposaient à lutter vaillamment pour la cause catholique : Berryer, Lacorlaire, Montalembert, Gerbet, Dupanloup (1), Demarsais, Billard. Pour que ce cercle religieux ne fût pas trop austère et demeurât un salon, Mme de Rohan, la mère d'Auguste, s'efforçait d'y faire revivre les grâces aimables de l'ancienne société.

Lamartine et Hugo vinrent aussi maintes fois à La Roche-Guyon, dont les hôtes eurent la primeur de plusieurs de leurs poésies. L'auteur des *Méditations* conserva toute sa vie le meilleur souvenir des heures passées dans ce beau domaine. Quant à Hugo, il allait alors à confesse, et rien ne faisait prévoir en lui l'apostat bouffi d'or-

gueil qu'on a vu depuis. Le duc de Rohan lui obtint, en septembre 1822, une première pension de 1 000 francs sur la cassette royale, et, en février 1823, une seconde de 2 000 francs sur les fonds du ministère des Beaux-Arts.

Ses relations mondaines n'empêchaient pas le châtelain de La Roche-Guyon de s'occuper sérieusement de la vocation à laquelle il se sentait appelé. Sa conduite privée, d'une rectitude irréprochable, la tournure sérieuse qu'il donnait de préférence à ses conversations, sa piété de plus en plus vive indiquaient clairement à ses familiers qu'un changement notable allait se produire dans son existence.

IV. LE DUC DE ROHAN PRÊTRE — A ROME, IL CONVERTIT UNE PROTESTANTE — IL EST QUESTION DE LUI POUR LE CHAPEAU CARDINALICE — IL EST NOMMÉ ARCHEVÊQUE DE BESANÇON

En 1818, M. de Rohan-Chabot entra au Séminaire de Saint-Sulpice. La transition fut brusque entre la vie du grand seigneur et celle du séminariste. Il y eut bien des sacrifices à faire; mais ils se trouvèrent largement compensés par la joie intime que le nouveau lévite ressentit en assistant à de belles cérémonies et en entendant exécuter de superbes morceaux de chant. Pour lui faciliter l'étude de la théologie, on lui donna deux répétiteurs, choisis parmi les élèves les plus distingués : Mathieu et Demarsais. L'abbé Mathieu devait lui succéder sur le siège de Besançon. Quant à Demarsais, nommé aumônier du collège Saint-Louis après son ordination, il invita souvent son ami Rohan, devenu prêtre, à lui prêter son concours et à s'y essayer à la prédication. Le duc-abbé eut là pour auditeurs le compositeur Gounod et Rousse, bâtonnier des avocats et membre de l'Académie française.

Le 14 février 1820, l'abbé de Rohan, prévenu par deux exprès, sortait précipitamment du Séminaire pour se rendre à l'Opéra. Avec Louis XVIII et son frère

(1) L'abbé Teyssyre, directeur spirituel du duc de Rohan, lui recommanda le jeune Dupanloup dont il avait remarqué la brillante intelligence. Le pauvre élève du Séminaire Saint-Nicolas, étant sans famille, passait ses vacances à La Roche-Guyon. Le duc se prit d'amitié pour lui, suivit avec intérêt chaque étape de sa carrière et, plus tard, prit ses conseils pour la solution d'affaires importantes.

Fernand, il assista aux derniers instants du duc de Berry, assassiné par Louvel. Avant d'expirer, le duc de Berry eut la force de lui tendre ses mains, couvertes de sang, et de lui dire d'une voix entrecoupée de gémissements : « Priez Dieu, mon cousin, pour qu'il me fasse miséricorde et pour m'obtenir que le roi fasse grâce à l'homme. » Il désignait ainsi son meurtrier. Bientôt l'infortuné prince rendait le dernier soupir. Le duc de Rohan aida le roi à lui fermer les yeux.

La duchesse de Berry n'oublia pas les témoignages de sympathie qu'elle et sa famille reçurent en cette triste circonstance. Lorsque, un an plus tard (1^{er} mai 1821), eut lieu le baptême solennel du duc de Bordeaux, elle tint à ce que M. de Rohan assistât à la cérémonie. Le duc-abbé n'ayant pas été désigné par le sort pour faire partie de la délégation de la Chambre des pairs, la princesse le fit demander comme assistant par le coadjuteur. La première fois que la duchesse de Berry reparut dans une fête, ce fut à La Roche-Guyon, où M. de Rohan lui fit une réception royale (25 août 1822).

Quelques jours auparavant, le 1^{er} juin 1822, le duc-abbé avait été ordonné prêtre à Notre-Dame par Mgr. de Quélen. A cette même ordination participèrent Salinis, Mathieu et Dupont des Loges, qui devaient être, le premier archevêque d'Auch, le second successeur du cardinal de Rohan à Besançon, et le troisième dernier évêque français à Metz.

A la suite d'une mission donnée pendant le Carême de 1823 à La Roche-Guyon, le duc de Rohan, sans tenir compte de la rareté des éditions ni de la richesse des reliures, enleva de la bibliothèque du château cinq cents volumes répréhensibles au point de vue de la doctrine et de la morale, et les brûla dans la cour d'honneur.

Le 24 mai, il était nommé chanoine honoraire de Notre-Dame et vicaire général de Paris. Dès lors, il fut question de lui pour la pourpre. Chateaubriand en donnait avis par lettre à Mme de Castellane, belle-mère du maréchal. Mais diverses circonstances

firent retarder de sept années son élévation au cardinalat.

Au printemps de l'année 1824, le duc-abbé se trouvait en Italie. Il assista la duchesse de Lucques (dont la maison était alliée à la sienne) à ses derniers instants et lui administra les sacrements. A Rome, il eut plusieurs audiences de Léon XII, qui ne lui cacha pas l'intention dans laquelle il était de lui donner le chapeau. Mme Swetchine, la duchesse de Devonshire, Mme Récamier, les reines Hortense et Caroline, qui se trouvaient alors dans la ville des Papes, reçurent souvent sa visite. C'est à cette époque qu'il faut placer un trait raconté par Mme Lenormant (1) :

L'arrivée de Mme Récamier à Rome fut troublée, dans les premiers temps, par une maladie de la femme de chambre qui l'accompagnait. Elle était Suisse protestante, mariée à un Français catholique, dont les enfants étaient également catholiques. L'état désespéré dans lequel se trouvait la pauvre femme, à laquelle Mme Récamier était fort attachée, excita un vif intérêt dans la société étrangère et particulièrement dans la société française de passage à Rome.

Le duc de Rohan, que dix ans auparavant Mme Récamier avait rencontré à Rome chambellan de l'empereur, se trouvait à nouveau dans la capitale du monde chrétien, et il était prêtre. Il vint voir Mme Récamier, lui exprima une compassion sincère pour la pauvre malade et demanda à la voir. Elle avait toute sa connaissance ; on lui fit part du désir de l'abbé de Rohan de causer avec elle ; elle consentit à cet entretien avec empressement. Il lui parla longtemps avec une charité vive ; la grâce la toucha sans doute, car elle voulut, après avoir entendu l'abbé-duc, abjurer entre ses mains et mourir, disait-elle, dans la religion de son mari et de ses enfants. Après son abjuration, elle se trouva mieux, et Dieu lui fit la grâce de guérir et de vivre catholique.

Mme Swetchine recourut aussi au ministère de l'abbé de Rohan pour bénir le mariage de sa fille adoptive avec le comte Raymond de Ségur.

A la mort du cardinal de Bausset (21 juin 1824), on crut, en France et à Rome, que M. de Rohan allait hériter de son chapeau.

(1) *Souvenirs et correspondance*, t. II, p. 57.

Une intrigue de cour lui fit préférer le prince de Croy, archevêque de Rouen et grand aumônier de France. Mme Swetchine assure que l'abbé-duc supporta cette épreuve — qui n'était qu'un ajournement — avec le plus grand calme. Il revint en France pour assister au sacre de Charles X à Reims.

Cette cérémonie eut lieu le 26 mai 1825. De toutes les splendeurs dont l'abbé de Rohan y fut témoin, un seul souvenir lui resta inoubliable : ce fut l'émotion profonde et l'accent pénétré de la duchesse d'Angoulême chantant après la consécration du roi : *Domine, salvum fac regem*. Il y avait dans le ton de sa voix « comme un écho des agonies du Temple et une sorte de résignation anticipée aux nouvelles et prochaines trahisons du sort ».

L'un des premiers actes du nouveau règne fut le vote d'une indemnité d'un milliard aux émigrés dont les biens avaient été confisqués par la Révolution. La famille de Rohan eut pour sa part plus d'un million.

A partir de cette époque, le duc assiste régulièrement aux séances de la Chambre des pairs et à celles du Conseil de l'archevêché ; il continue ses réceptions à La Roche-Guyon, procédant par séries mondaines et par séries ecclésiastiques. Il déploie dans sa chapelle un luxe princier. Lamartine, édifié par le spectacle d'une piété sincère qui s'offre à lui, compose sa *Semaine-Sainte à La Roche-Guyon* ; il lit devant un auditoire d'élite sa tragédie de Saül. Les hôtes de M. de Rohan, et Molé en particulier, trouvant la pièce froide, il en jette au feu le manuscrit, se réservant *in petto* de publier plus tard un autre exemplaire qu'il possédait.

Le 9 avril 1826, M. de Rohan administrait les derniers sacrements à l'un de ses plus proches parents et au plus cher de ses amis, le duc Mathieu de Montmorency, frappé d'apoplexie à l'église Saint-Thomas d'Aquin, où il faisait, entre sa femme et sa fille, Mme de La Rochefoucauld, son adoration du Jeudi-Saint.

En 1827, le duc-abbé est nommé directeur de la *Congrégation*, à laquelle il était agrégé depuis 1806. Il succédait au P. Ronzin, auquel l'autorité diocésaine, dans un but d'apaisement, avait demandé sa démission. Il s'efforça de maintenir cette Société en dehors des luttes politiques.

Sa vie s'écoulait calme et heureuse au milieu de ces occupations, lorsque, en mars 1828, M. de La Ferrounays décida le ministère Martignac à le désigner pour l'archevêché d'Auch devenu vacant. Le Pape donna son assentiment. Mais, sur ces entrefaites, M. de Villefranc, archevêque de Besançon, vint à mourir. On pensa que ce siège plus rapproché de Paris conviendrait mieux à M. de Rohan, et sa nomination fut agréée par Rome. L'affaire des *Ordonnances* relatives aux Petits Séminaires et le changement de notre ambassadeur auprès du Saint-Siège retardèrent la préconisation, qui n'eut lieu que le 21 juin 1828.

Entre ces deux promotions, M. de Rohan fut frappé dans ses plus chères affections. Sa mère mourait à l'âge de cinquante-six ans.

V. SACRE DE MGR DE ROHAN-CHABOT — IL PREND POSSESSION DE SON SIÈGE — ADMINISTRATION DIOCÉSAIN — RÉCEPTIONS A L'ARCHEVÊCHÉ

Quoi qu'en dise le chancelier Pasquier dans ses *Mémoires* (1), la promotion de M. de Rohan au siège de Besançon ne fut pas considérée dans le public comme « un choix de cour ». Le nouvel archevêque représentait une de ces grandes existences que le temps seul et des circonstances rares peuvent créer. Il avait quarante ans. Il s'était fait prêtre par la plus désintéressée des vocations ; jamais il n'avait aspiré à des charges de cour. Il avait consacré son zèle à des œuvres de charité et à l'édification des jeunes gens. Contrairement à ce qu'affirme Chateaubriand, il ne prêcha jamais « à la brume, dans des oratoires

(1) *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. VI, p. 145.

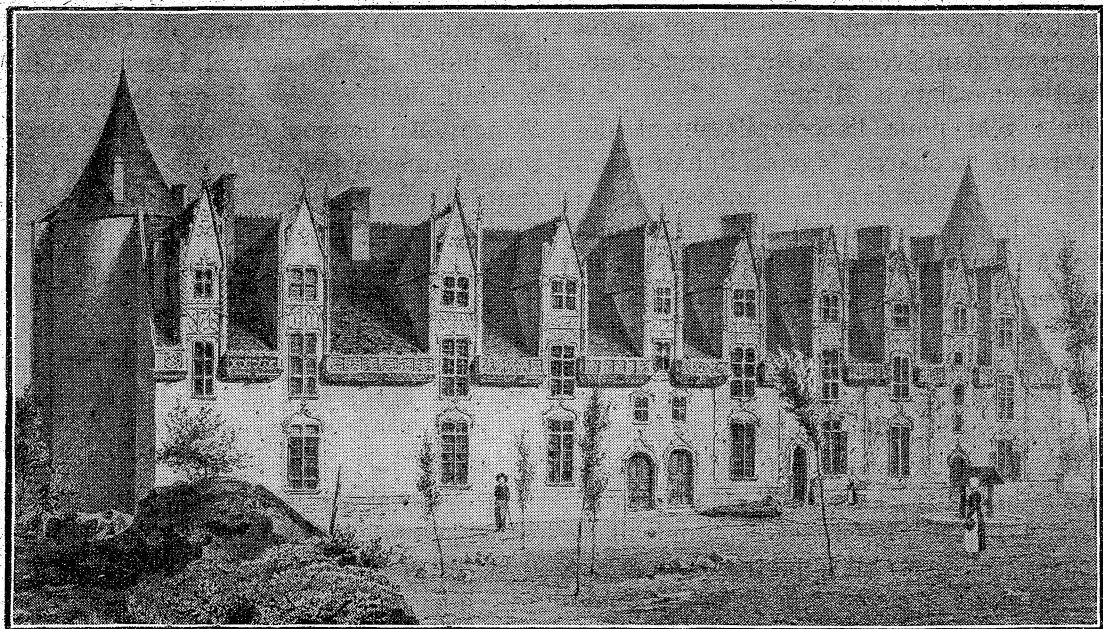
sombres, devant des dévotes » ; à ces auditoires, il préférait celui des jeunes séminaristes et des collégiens. A Rome, il avait rendu plusieurs services à nos ambassadeurs. Par son tact, sa piété et son jugement, il avait mérité l'estime du Pape. Enfin, par le noble usage qu'il faisait de sa fortune, il avait prouvé qu'il serait la providence d'un diocèse.

Le 18 janvier 1829, à Notre-Dame de Paris, eut lieu le sacre de M. de Rohan.

Comme pour former avec son diocèse

une union plus étroite, le nouvel archevêque, avant de prendre possession de son siège, vendit au duc de La Rochefoucauld le domaine de La Roche-Guyon, qui avait appartenu pendant trois siècles à sa famille et que les Rohan ne possédaient que depuis trente ans.

Il devait faire son entrée solennelle à Besançon le 5 février 1829. Lorsque, le 4, il franchit les limites du Jura pour entrer dans le Doubs, il descendit de sa voiture, s'agenouilla et baisa la terre de son diocèse.



CHATEAU DE JOSSELIN

Le lendemain, après avoir dit sa messe sur le tombeau des saints Ferréol et Ferjeux, apôtres de la Franche-Comté, il entra dans la ville.

La garnison entière était sous les armes et formait la haie. Un piquet d'artilleurs à cheval précédait et suivait la voiture qui était de grand gala, avec cocher et valets de pied en livrée rouge, et un premier valet de chambre à cheval avec l'épée au côté, les manchettes et le jabot de dentelle. Cet éclat éblouit le menu peuple, mais produisit sur le clergé et en particulier chez les vétérans du sacerdoce une impression d'in-

quiétude. « On ne comprenait pas, dans notre simplicité franc-comtoise, dit l'abbé Perrin, qu'on pût être vraiment bon prêtre ayant conservé tant d'usage et de savoir-vivre qu'en avait l'archevêque. »

Mgr de Rohan fut assez heureux dans les premiers actes d'administration qu'il accomplit. Au lieu de ne tenir compte que de l'ancienneté, comme on l'avait fait jusqu'alors, pour la nomination aux postes importants, il eut égard au talent et au mérite. Ainsi, de deux vicaires de la paroisse de Saint-Pierre il fit l'un, Griffon, curé de la même paroisse, et l'autre, Cart,

son vicaire général ; c'était le futur évêque de Nîmes.

Ayant remarqué à Rome qu'une liberté assez grande était laissée aux étudiants, le prélat pensa qu'il serait bon pour les séminaristes de voir se desserrer quelque peu les liens de l'étroite discipline de Saint-Sulpice. Mais là il eut affaire à forte partie. Le plus jeune des directeurs du Grand Séminaire rédigea une protestation, respectueuse dans la forme, mais très énergique dans le fond, qui fut signée par tous les professeurs. L'archevêque répliqua en nommant vicaire général l'auteur de la protestation ; c'était l'abbé Gousset, qui devint successivement évêque de Périgueux et cardinal archevêque de Reims.

Très zélé pour l'accomplissement des devoirs de sa charge, Mgr de Rohan passa le reste de l'hiver dans la Franche-Comté : il ne séjourna que du 25 avril au 10 mai 1829 à Paris. Il avait entrepris la visite de son vaste diocèse, comprenant les départements du Doubs et de la Haute-Saône. Dans les montagnes, où la foi était ardente, on le recevait avec enthousiasme ; les guirlandes, les arcs de triomphe, la détonation des boîtes et des armes à feu, les compliments du maire et du curé, rien ne manquait à la fête. Le prélat se montrait si bienveillant qu'on lui appliquait volontiers ces paroles : « *Nemo tam pater* : Jamais tel père. »

En arrivant à Besançon, l'archevêque trouva son palais épiscopal et sa cathédrale dans l'état déplorable où les avait mis la Révolution. Après avoir parcouru les diverses pièces de son archevêché, il disait en souriant : « Je suis, de tous les habitants de Besançon, celui qui a la maison la plus vaste et qui est de tous le plus mal logé. » Tout en se résignant à une misérable installation personnelle, il fit réparer les grands appartements de façon à recevoir convenablement, deux fois par semaine, les notables de son diocèse et les fonctionnaires de tout ordre.

Maître de maison incomparable, il avait l'œil à tout, traitant chacun selon son rang,

mais toujours avec une dignité et une bonne grâce parfaites. Le service était somptueux et largement assuré par des valets de pied en grande livrée. Mais le vieux clergé, qui n'était pas habitué à ces grandes manières, trouvait cela « plus princier qu'épiscopal ».

Pour permettre aux cérémonies pontificales de se déployer dans toute leur splendeur, l'archevêque fit agrandir à ses frais le chœur de la cathédrale. Il remplaça une petite chaire, dans laquelle avait prêché saint François de Sales, par une autre beaucoup plus vaste. Ayant obtenu un bourdon de la munificence de Charles X, il en fit le baptême solennel. Le roi, qui était parrain, était représenté par le maréchal Moncey. Au banquet qui suivit, une chanson, composée par un poète comtois, fut chantée ; on y remarqua le couplet suivant :

Un duc portant crosse et mitre
Après casque et ceinturon
Fait manœuvrer son Chapitre
Encore mieux qu'un escadron ;
Ne croyez pas qu'il regrette
Le signal de la trompette.
Non, non, non, non, non, non.
Il est fou de son bourdon,
Din, don, din, don, din, don !

Ce couplet amusa beaucoup l'archevêque ; en rentrant le soir dans sa chambre, il se mit à fredonner de sa jolie voix :

Il est fou de son bourdon,
Din, don, din, don, din, don.

Un des notables chez qui l'archevêque se rendait volontiers était le marquis de Grammont, appartenant à l'une des plus anciennes familles de Franche-Comté. Il avait épousé Mlle de Noailles, et son château de Villersexel était le rendez-vous des Mérode et des Montalembert, ses proches parents. En politique, ses idées n'étaient pas les mêmes que celles de Mgr de Rohan ; comme député de la Haute-Saône, il siégeait au centre gauche, et l'archevêque, faisant allusion à ses votes, lui disait en souriant : « Je compte, pour le rachat de vos péchés, sur les mérites de ma cousine la marquise. » Le prélat trouvait chez trois autres de ses diocésains, MM. de Vauchier,

Courvoisier et de Moustier, plus d'attachement au roi et au parti de la légitimité.

Bien qu'il n'eût appartenu que peu de temps à l'armée, Mgr de Rohan avait gardé l'esprit de corps, et il entretenait de cordiales relations avec deux illustres soldats de son diocèse, le maréchal Moncey et le général Marulaz. Ce dernier, ancien enfant de troupe, avait gagné tous ses grades à la pointe de son épée. D'une énergie indomptable, il ne pouvait dissimuler ses sentiments et émaillait sa conversation de gros mots empruntés à la caserne. Un jour qu'il faisait une visite à son archevêque, il lui dit : « Monseigneur, il paraît que vous avez des prêtres assermentés qui vous refusent leur rétractation ? A votre place, savez-vous ce que je ferais ?.... Eh bien, je leur casserais la g..... avec ça ! » Et le vieux « brisquard » faisait exécuter à sa canne de terribles moulinets en les accompagnant de jurons tels que le salon de l'archevêché en avait entendu lorsqu'il était transformé en temple de la déesse Raison. Le prélat ne suivit pas les conseils du général. Au lieu de malmenier les réfractaires, il s'efforça de les gagner par la douceur et les bons conseils ; mais tous ses efforts échouèrent.

Quand le ministère Polignac fut formé (8 août 1829), Mgr de Rohan insista beaucoup auprès de Courvoisier pour qu'il acceptât le portefeuille de ministre de la Justice. Procureur général à Lyon, Courvoisier était aux eaux de Luxeuil lorsqu'il fut prévenu par télégramme de la combinaison qui s'élaborait. Son intention était de refuser parce qu'il craignait que Polignac ne poussât les choses à l'extrême. Sur les conseils et les instances de l'archevêque, il consentit à se dévouer pour le service du roi.

Au mois d'août, l'archevêque de Besançon, présidant la distribution des prix au collège royal, couronna un élève dont rien alors ne faisait prévoir la carrière politique et sociale : Proudhon.

Le 2 octobre, Charles de Montalembert ramenait de l'Italie sa mère et sa sœur. Celle-ci était dans un état d'épuisement extrême en arrivant à Besançon. Mgr de

Rohan fit une visite à la malade. La trouvant en danger grave, il lui administra les derniers sacrements, assista à son agonie et ne la quitta qu'après qu'elle eût rendu le dernier soupir. Il exigea ensuite que Mme de Montalembert et son fils s'installassent à l'archevêché. L'auteur des *Moines d'Occident* n'oublia jamais la tendre commiseration de Mgr de Rohan en cette pénible circonstance.

A la fin de la même année, l'archevêque de Besançon consacrait un revenu de six mille francs à la fondation d'une école de hautes études pour les jeunes ecclésiastiques.

VI. MGR DE ROHAN PROMU CARDINAL — DANGERS COURUS PENDANT LES JOURNÉES DE JUILLET — L'EXIL — LE PRÉFET CHOPPIN — SÉJOUR A ROME

Ami intime de Mgr de Rohan, le duc de Polignac eut à cœur de le faire nommer cardinal.

Les négociations furent conduites avec beaucoup de sagesse par M. de La Ferronnays, ambassadeur à Rome ; Pie VIII ne voulut pas faire une promotion de faveur, mais consentit à une promotion de couronnes. Le ministère français fit alors les démarches nécessaires auprès des cours intéressées (Vienne, Madrid et Lisbonne) et obtint leur consentement au projet. Pie VIII, dans le Consistoire du 5 juillet, proclama Mgr de Rohan cardinal. En annonçant la nouvelle au duc de Polignac, le comte de La Ferronnays ajoutait :

Je ferai remarquer à Votre Excellence que M. le duc de Rohan a été seul créé cardinal, distinction accordée seulement aux princes de familles royales et très rarement aux cardinaux de couronnes.

Le prélat se trouvait à Besançon lorsque la nouvelle de sa promotion lui parvint. La haute dignité dont il allait être revêtu ne modifia aucunement sa ligne de conduite. Il en reçut la nouvelle avec le même calme et la même simplicité que, six ans auparavant, il en avait supporté l'ajournement. Le

comte Mazzolani, garde-noble, devant lui apporter à Paris la calotte rouge, premier insigne de la dignité cardinalice, il partit le 13 juillet pour la capitale, où il arriva le 16, accompagné de son secrétaire, l'abbé Perrin. On était à la veille de la révolution qui allait renverser le trône de Charles X.

Le 26 parurent au *Moniteur* les Ordonnances qui dissolvaient la Chambre des députés, changeaient le mode d'élection et restreignaient la liberté de la presse. Ce jour-là, Mgr de Rohan dit la messe chez les Lazaristes, où se célébrait la neuvaine solennelle de Saint-Vincent de Paul, dont les reliques, soustraites aux profanations de 1793, venaient d'être rapportées à Paris. Pour le lendemain mardi 27 était fixée au château de Saint-Cloud l'audience que le roi avait accordée au nouveau cardinal, afin de régler le cérémonial de la remise de la barrette, qui était l'une des fonctions les plus solennelles de la monarchie très chrétienne. Les ambassadeurs d'Angleterre et de Russie, ainsi que le nonce du Pape, se présentèrent de leur côté pour entretenir le monarque des désordres qui commençaient déjà à propos des Ordonnances, favorisés par le congédiement des ouvriers imprimeurs de journaux. Charles X refusa de les recevoir, ne voulant pas, pour des affaires de politique intérieure, prendre les conseils des représentants des puissances étrangères. Mais quand la voiture à livrée rouge de Mgr de Rohan arriva, la garde sortit et rendit les honneurs. L'entretien du souverain et du prélat fut cordiale, mais ne porta point sur les événements politiques ni sur les troubles de la capitale. L'un et l'autre, d'ailleurs, étaient pleins d'illusions et sans la moindre inquiétude.

À Paris, où le désordre allait croissant, la voiture et la livrée de Mgr de Rohan excitèrent l'animosité de la foule : il est allé à Saint-Cloud, murmurait-on, afin d'exciter le roi contre les Parisiens. Sa belle-mère, Mme de Sérent, prit peur et invita l'archevêque à quitter son hôtel, où il était descendu. Au bout de trois jours, l'émeute triompha définitivement, les troupes

royales se replièrent sur Saint-Cloud, le drapeau tricolore flotta sur les Tuileries comme sur l'Hôtel de Ville, sur tous les monuments. Les portes de la ville, fermées depuis le mardi soir, furent rouvertes. Le cardinal s'empessa d'en profiter pour partir. Il n'avait que sa voiture de gala. Il y monta et se mit en route pour aller rejoindre Charles X, qui s'était rendu à Rambouillet et avait abdicqué en faveur de son petit-fils, le duc de Bordeaux. On pense si la belle voiture du cardinal attira l'attention ; à la barrière de Vaugirard, elle fut arrêtée. Après lui avoir demandé son nom, les insurgés l'insultent grossièrement, le frappent au visage, pillent ses coffres et profanent les vases sacrés et les ornements qu'ils contiennent. Des hommes à figure patibulaire conduisirent l'archevêque et son secrétaire à la mairie de Vaugirard à travers une foule de gens sans aveu qui réclamaient leur exécution. L'un de ceux qui paraissaient les plus exaltés s'enferme avec eux, sous prétexte de leur faire subir un interrogatoire ; il leur avoue qu'il ne s'est montré si violent que pour les sauver. En effet, le lendemain, il leur apportait des habits de boucher, qu'ils revêtirent aussitôt, et les fit évader par une fenêtre donnant sur la campagne. Après une course pénible sous un soleil de feu, les fugitifs arrivent à la maison de campagne du savant Payen. Ce membre de l'Institut les cache pendant huit jours, puis il procure au cardinal de Rohan le moyen de gagner la Belgique, pour se rendre de là en Suisse.

Tandis que son maître accomplissait cette longue pérégrination, l'abbé Perrin, toujours déguisé et craignant de nouvelles épreuves, voulut mettre ordre aux affaires de sa conscience. Un compatriote auquel il s'adressa dans la capitale refusa de l'entendre, « parce que, dit-il, il appartenait à ce M. de Rohan qui avait poussé le roi à signer les fatales *Ordonnances*. De Paris, le pauvre abbé partit pour Besançon, où il trouva les esprits très montés contre l'archevêque. On lui fit à lui-même un accueil désobligeant. Comprenant qu'il ne pouvait

séjourner dans la ville, le secrétaire se mit en route pour Fribourg, où s'était réfugié Mgr de Rohan, d'abord chez les Jésuites, puis chez l'évêque de la ville.

Au moment où commence pour Mgr de Rohan une émigration qui va durer deux longues années, il est nécessaire d'indiquer les circonstances qui l'obligèrent, malgré lui, à se tenir éloigné de son diocèse : c'est d'abord l'émotion que lui causa la chute de Charles X ; puis les scènes de sauvagerie de Vaugirard, d'où il n'échappa la vie sauve que par miracle ; c'est enfin l'état de trouble dans lequel se trouvait le département du Doubs, grâce à son préfet, le citoyen Choppin d'Arnouville.

Pour ce singulier administrateur, dit M. Ch. Baille, sa mission semblait se restreindre à l'implacable surveillance du *parti prêtre* ; tout ce que, dans de pareilles crises, la rage contre les vaineux peut imaginer d'accusations folles, le préfet s'en empare et en compose des mercuriales incessantes et d'une extrême violence aux vicaires généraux du diocèse (1).

Dans sa correspondance avec le duc de Broglie, ministre des Cultes, il dénature les événements et raconte des histoires comme la suivante :

Une personne qui, par dévotion, est allée en pèlerinage à Notre-Dame des Ermites, à Einsiedeln, à trois lieues de Fribourg — il y a 35 lieues de Fribourg à Einsiedeln, — vers la fin de septembre, est de retour à Besançon depuis quelques jours, et raconte qu'elle a vu une procession superbe dans laquelle se trouvait un *maître* des Jésuites, revêtu d'habits couleur raisins de Corinthe, et qu'elle y a vu M. de Rohan, archevêque de Besançon, magnifiquement vêtu en cardinal, avec un chapeau à plumes très brillant. Elle ajoute que, à la suite de la procession, marchait la voiture de Monseigneur, attelée comme à Besançon de quatre chevaux.

Dans une autre lettre au ministre des Cultes, le même Choppin disait :

Je n'entreprendrai pas de faire des prêtres de bons citoyens, mais j'entreprends de les réduire au silence de paroles et d'intrigues, et je les ferai traduire en justice quand, par leurs

actions ou leurs discours, ils *allumeront le pays* et troubleront la tranquillité.

Invité par M. de Broglie à rejoindre son poste, le cardinal de Rohan répondit « qu'il est quelquefois des raisons impérieuses qui autorisent les évêques à s'éloigner un temps du troupeau qui leur a été confié, non par les hommes, mais par Dieu ; c'est lorsque tout moyen de défendre leur troupeau contre les attaques des ennemis de la religion leur est enlevé ; c'est lorsque leur présence même ne peut qu'accroître la haine de ces ennemis et attirer sur leur clergé les plus grands fléaux..... » L'archevêque terminait en demandant qu'on assurât sa sécurité et celle de ses prêtres.

Lorsque cette sécurité aura été assurée, disait-il, quels que puissent être mes souvenirs, mes affections, mes serments que j'avais crus inviolables, je n'hésiterai pas à venir concourir au maintien de l'ordre et au rétablissement de la paix.

Mgr de Rohan pria le Souverain Pontife de l'autoriser à séjourner à Rome jusqu'à ce que les circonstances lui permissent de rentrer dans son diocèse. Pie VIII ne crut pas devoir lui accorder cette faveur ; il lui reprocha même d'avoir quitté son poste. Sur les conseils de l'abbé Dupanloup, venu pour reconforter son bienfaiteur, l'archevêque de Besançon écrivit au cardinal Odescalchi une lettre dans laquelle il lui exposait la situation de son diocèse et les graves raisons qui l'empêchaient d'y rentrer. Il le priait de mettre cette lettre sous les yeux de Sa Sainteté pour qu'elle fût renseignée exactement.

Comme les vicaires généraux dissuadaient toujours le prélat de rentrer à Besançon, l'archevêque chargea l'abbé Dupanloup d'une enquête pour voir si réellement son retour dans sa ville épiscopale présentait autant d'inconvénients qu'on le lui écrivait. Après s'être consciencieusement acquitté de sa mission, M. Dupanloup fut obligé d'avouer (octobre 1830) qu'en effet sa présence dans le diocèse ne ferait qu'aggraver la situation périlleuse de ses prêtres

(1) CH. BAILLE, *le Cardinal de Rohan-Chabot*, p. 363.

A la date du 5 octobre 1830, Mgr de Rohan avait été déclaré déchu de ses droits de pair héréditaire, pour n'avoir pas prêté serment au nouveau gouvernement.

Ces divers événements avaient influé d'une façon désastreuse sur la santé du prélat ; les médecins lui conseillèrent de passer l'hiver sous un ciel plus doux que celui de la Suisse. Le cardinal, peu de temps après, avoir reçu sa barrette des mains du nonce de Lucerne, sans aucun apparat (15 novembre), partit pour Nice. Il venait de s'installer dans cette ville, lorsqu'il apprit la mort de Pie VIII (30 novembre 1830). Aussitôt il écrivit au gouvernement français pour le prévenir qu'il se rendait au Conclave et lui demander ses instructions. Le général Sébastiani, ministre des Affaires étrangères, lui répondit par une lettre assez froide. Le 2 février 1831, le cardinal Capellari était élu Pape et prenait le nom de Grégoire XVI.

Le nouveau chef de l'Eglise estimait le cardinal de Rohan, auquel il s'empressa d'imposer lui-même le chapeau (27 février). En plusieurs circonstances, il eut recours à ses conseils. Le gouvernement français demandait le rappel du nonce Lambruschini et la démission de l'archevêque de Paris, Mgr de Quélen, sous prétexte que l'un et l'autre faisaient de l'opposition. Le véritable motif, c'est que ces prélats refusaient d'approuver certains abus de pouvoir et ne voulaient pas donner leur assentiment à certaines nominations épiscopales. Après en avoir conféré avec l'archevêque de Besançon, Grégoire XVI consentit au rappel de Lambruschini, mais il s'opposa énergiquement à toute mesure contre Mgr de Quélen.

Le 13 mars 1832, le Pape donnait audience aux trois principaux rédacteurs de l'*Avenir* : La Mennais, Montalembert et Lacordaire, venus à Rome pour y faire approuver leurs doctrines et leur ligne de conduite. Comme aucun des voyageurs ne parlait l'italien, le cardinal de Rohan avait été choisi par Grégoire XVI pour lui servir d'interprète. Tout se passa en compliments

fort gracieux de part et d'autre. Mais, au lieu de l'approbation attendue, les pèlerins n'eurent que des médailles et des chapelets. Quelques mois plus tard (15 août 1832), l'Encyclique *Mirari vos* condamnait certaines propositions soutenues par les trois journalistes (1). Sous l'inspiration de l'abbé Dupanloup, qui l'avait rejoint à Rome, l'archevêque de Besançon avait insisté auprès du Pape pour obtenir cette condamnation.

Le gouvernement de juillet, qui avait agi de son côté dans le même sens, vit avec plaisir l'issue de cette affaire. Sachant la part qu'y avait prise le cardinal de Rohan, l'opinion publique pensait qu'une réconciliation avec le nouveau régime était imminente. Divers incidents la retardèrent : d'abord le voyage de Louis-Philippe à Besançon et sa réponse insolente au compliment du vicaire général ; puis les relations du cardinal avec la duchesse de Berry, qui passa en Italie une partie de l'année 1831. Mgr de Rohan crut devoir accompagner la princesse en plusieurs de ses voyages. Ce fut lui qui bénit secrètement son union avec le comte Lucchesi-Palli (14 décembre 1831).

Mgr de Rohan souffrait cruellement d'être éloigné de son diocèse. Il aurait tant voulu y travailler à la sanctification des âmes. La pensée de son Séminaire l'obsédait surtout. Pour faire diversion à ses regrets, il entreprit de composer un manuel de piété à l'usage des séminaristes.

Au mois de mars 1832, ayant appris que le choléra avait éclaté en France et y faisait d'affreux ravages, Mgr de Rohan estima, quels que fussent ses dangers personnels, qu'il y avait devoir rigoureux pour lui de revenir au milieu de son troupeau. Notre ambassadeur, M. de Sainte-Aulaire, qui lui avait des obligations, prévint le gouvernement de Louis-Philippe des intentions du cardinal, et l'engagea à faciliter son retour dans son diocèse.

(1) Ils firent aussitôt leur soumission ; mais La Mennais devait malheureusement se révolter un peu plus tard (1834).

VII. SCÈNES TUMULTUEUSES A L'OCCASION DU RETOUR DU CARDINAL — DERNIERS JOURS ET MORT

Le 8 mai 1832, le général Sébastiani prévenait M. de Montalivet, ministre des Cultes dans le Cabinet Périer, de l'arrivée prochaine de Mgr de Rohan à Besançon, afin qu'il pût « donner les ordres qui lui paraîtraient convenables ». M. de Montalivet se contenta d'avertir le préfet du Doubs, Derville-Maléchar, qui venait de succéder à Choppin. Sans avoir la haine de celui-ci pour le clergé, il n'était pas à la hauteur de la situation. Sachant que les membres de la Société maçonnique *Aide-toi et le ciel t'aidera* préparaient une manifestation injurieuse contre le prélat, il ne fit rien pour l'empêcher. Il lui eût suffi de faire afficher une proclamation indiquant que le cardinal rentrait dans son diocèse après entente avec le gouvernement et invitant les citoyens au calme. Rien d'anormal ne se serait passé.

Mais, encouragés par le silence du préfet et par les sentiments anticléricaux de l'autorité municipale, des hommes perdus de mœurs, et étrangers pour la plupart à la ville, voulurent renouveler à Besançon les scènes d'horreur qui avaient marqué le sac de l'archevêché de Paris.

Le 24 mai, le cardinal arriva à l'improviste. Ce jour-là, il n'y eut qu'une ébauche de charivari. L'armée du désordre n'était pas encore recrutée. Mais, le lendemain, à 8 heures du soir, sous la direction de meneurs partis des bureaux du *Patriote*, journal anarchiste, une foule considérable s'avança dans la direction de l'archevêché, au bruit d'instruments divers, au chant de la *Marseillaise*, qu'entrecoupaient des couplets injurieux à l'adresse du cardinal et de sa famille. Les émeutiers demandèrent qu'on arborât le drapeau tricolore au palais épiscopal. On les satisfît aussitôt, mais ils n'en continuèrent pas moins leurs manifestations bruyantes pendant une partie de la nuit. Le 26, les mêmes scènes de désordre se renouvelèrent, la police ne faisant rien pour les réprimer. Le 27, la meute arriva

devant le palais épiscopal avec des échelles. On devait le piller et le brûler. Mais, cette fois, l'armée intervint. En prévision de ce qui allait arriver, le général Chabert avait ordonné à quelques compagnies de soldats de se tenir sur la place. Vainement il essaya de parlementer avec les émeutiers. Ceux-ci avaient appliqué leurs échelles contre le mur, et déjà les plus audacieux en gravissaient les échelons. Saisissant l'une d'elles, le général, d'un effort vigoureux, la renversa avec les hommes dont elle était chargée. Des cris terribles s'élevèrent et une pierre atteignit le général à la mâchoire, lui brisant les dents. En voyant leur chef blessé, les soldats chargèrent la foule à coups de crosse, et en un clin d'œil la place fut évacuée. Le 28, il y eut encore quelques manifestations.

Le 29, la municipalité, forcée par l'indignation publique, fit enfin afficher une proclamation interdisant les attroupements et annonçant que toute tentative de sédition serait réprimée par la force.

Pendant ce temps, l'émotion du cardinal était vive. Cependant il n'exprima aucune plainte contre les assaillants ; il se contenta de les recommander ainsi que sa propre personne aux prières des fidèles qui assistaient au mois de Marie.

Ces manifestations hostiles amenèrent un résultat que leurs auteurs n'avaient pas prévu : la réconciliation de l'archevêque avec les chanoines, les directeurs du Séminaire et les vieux prêtres, que ses procédés administratifs avaient indisposés. Des députations représentant toutes les classes de la société vinrent apporter au cardinal leurs protestations indignées contre le scandale odieux dont il était la victime. Mgr de Rohan les accueillit avec tant de calme et de dignité, avec une si parfaite possession de lui-même, qu'on fut étonné de trouver un père et un ami quand on s'attendait à rencontrer un grand seigneur froissé et irrité.

Pendant les sept mois qui suivirent, le cardinal s'occupa uniquement de l'administration de son diocèse, dépensant sans

compter le reste de forces que lui avaient laissé les épreuves de tout genre qu'il avait traversées.

Bien que souffrant, et malgré la défense du médecin, il voulut assister à tous les offices de Noël. La semaine suivante, visitant la prison militaire, il prit froid dans ces sombres couloirs. Au retour, il fut obligé de s'aliter. Prévenu par son fidèle secrétaire de la gravité de son état, il reçut les derniers sacrements en présence du Chapitre et des directeurs du Grand Séminaire. Son ami, le P. Ronsin, eut la consolation de lui administrer l'extrême-onction. Le cardinal vit venir sans trouble l'heure suprême ; il répondit d'une voix assurée aux prières des agonisants, et sa dernière parole témoigna de son humilité sincère : « Je ne suis rien, rien, moins que rien ! » dit-il, et il expira. C'était le 8 février 1833.

Cette mort, survenue peu de mois après les indignes manifestations de son retour, produisit une sensation profonde dans les cœurs. Ceux mêmes qui avaient été les plus hostiles à Mgr de Rohan reconnurent alors et proclamèrent ses mérites. Le *Patriote*, qui avait mené la campagne du charivari, publiait ces lignes à l'adresse du cardinal :

Il dut, nous n'en doutons pas, l'influence dont il a joui à sa vertu. Il priait avec piété, et l'accent de sa voix entonnant les chants de l'Eglise respirait une véritable dévotion. Nul ne peut dire ce qu'il aurait opéré parmi nous, s'il eût trouvé une plus longue carrière et s'il se fût réconcilié avec notre révolution.

Les Bisontins comprirent qu'une réparation s'imposait. Une souscription publique fut ouverte pour ériger à Mgr de Rohan un tombeau dans la cathédrale. Le gouvernement fournit les marbres du monument, dont l'exécution fut confiée à Clésinger père. Cet habile sculpteur fit un chef-d'œuvre en même temps qu'il laissait à la postérité la meilleure reproduction des traits du cardinal.

La Mennais et, après lui, Sainte-Beuve ont tracé de Mgr de Rohan un portrait littéraire peu flatteur. A les lire, on croirait que ce prélat n'avait qu'un souci, celui de

sa toilette. Ce qui a donné lieu à cette calomnie, c'est le soin, peut-être excessif, que le cardinal prenait de sa chevelure, qui était très belle. Lamartine lui-même a trop jugé l'homme par l'extérieur lorsqu'il écrivait dans ses *Souvenirs* :

Son visage d'Antinoüs, ses cheveux parfumés, ses vêtements élégants, ses attitudes étudiées pour l'effet, sans mélange visible d'affectation, le faisaient remarquer partout ; son esprit, très cultivé, aimait le beau dans les lettres comme dans la toilette. Il sentait vivement la piété, cette poésie des âmes tendres.

Mgr Touchet a, dans son discours de réception à l'Académie de Besançon, résumé son impression par ces mots :

Si la Providence lui eût octroyé quelques années de plus, je n'aurais pas eu seulement le droit de l'appeler un véritable évêque, j'aurais eu le devoir de l'appeler un grand évêque.

En somme, comme le dit M. Baille, cet archevêque, par le sacrifice de sa vie et par l'irréprochable pureté de son existence, a relevé dans sa maison la dignité de cardinal de l'atteinte que lui avait portée l'affaire du collier ; il a réhabilité dans l'Eglise le nom de Rohan.

J. BOUILLAT.

BIBLIOGRAPHIE

GRIVET, *Eloge historique du cardinal de Rohan-Chabot. Mémoires de l'Académie de Besançon*, 1849. — ABBÉ PERRIN, *Mémoires manuscrits sur le cardinal de Rohan*. — MGR TOUCHET, *le Cardinal de Rohan en 1830* ; discours de réception à l'Académie de Besançon. — *Bibliothèque Nationale*, Notice historique et généalogique de la maison de Chabot. — L. PINGAUD, *le Cardinal de Rohan-Chabot. Annales franco-comtoises*, 1869. — CH. BAILLE, *le Cardinal de Rohan-Chabot*, in-8°, 1904. — G. DE GRANDMAISON, *la Congrégation*. — DE FALLoux, *Œuvres de Mme Swetchine*. — LAMARTINE, *Souvenirs et portraits*. — DUCHESSE DE GONTAUT, *Mémoires*. — MME LENORMAND, *Souvenirs et Correspondance tirés des papiers de Mme Récamier*. — LA MENNAIS, *Affaires de Rome*. — SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, t. III. — *L'Episcopat français depuis le Concordat jusqu'à la séparation* (1802-1905), 1 vol. in-4°, 1907.